

## Association du Comité des Fêtes de Fegersheim-Ohnheim

### Assemblée générale ordinaire de l'ACFFO

L'Assemblée générale ordinaire de l'association du Comité des Fêtes de Fegersheim-Ohnheim s'est tenue au centre sportif et culturel salle B le 25 Juin 2020 à 20H00.

#### 1- MOT D'INTRODUCTION DU PRESIDENT

Le président actuel M. Thierry SCHAAL souhaite la cordiale bienvenue à l'Assemblée et remercie de leur présence l'ensemble des membres présents malgré la crise sanitaire en vigueur. Il signale également que cette assemblée générale est organisée avec les règles de distanciation soumises à ce genre de rassemblement.

#### 2- LISTE DE PRESENCE

Voir liste en annexe.

#### 3- MISE EN PLACE DU BUREAU.

Les articles 9 et 10 des statuts de l'association indiquent avec précision la composition du bureau.

Le bureau est composé de 6 membres issus du conseil municipal en place, la présidence étant assumée par le maire de la commune et de 7 membres issus des associations de la commune affiliées à l'association ACFFO,

Membres sortants (Elus) :

- Monsieur Thierry SCHAAL
- Monsieur Denis RIEFFEL
- Monsieur Francis LORRETTE
- Madame Eva ASTROLOGO
- Madame Anne PONTON
- Madame Danièle SENDEL

Membres sortants (Associations) :

- Monsieur Sébastien MEHL
- Monsieur Guy LATOURNERIE
- Monsieur Éric BERTHET
- Madame Noëlle DAUL
- Madame Christine LATOURNERIE
- Madame Marie-Luce LAHEURTE
- Monsieur Daniel GUILPAIN

**Membres entrants (Elus) :**

Membres candidats et nommés lors du conseil municipal du 08 Juin 2020.

- Monsieur Thierry SCHAAL
- Monsieur Denis RIEFFEL
- Monsieur Francis LORRETTE
- Madame Eva ASTROLOGO
- Madame Anne GEYER
- Monsieur Philippe BOULE

**Candidats entrants (Associations) :**

Membres candidats à la suite d'échanges téléphoniques et également à la suite de l'envoi d'un message électronique aux présidents des associations de la commune.

- Madame Noëlle DAUL
- Madame Christine LATOURNERIE
- Madame Marie-Luce LAHEURTE
- Monsieur Daniel GUILPAIN
- Monsieur Marcel HEUCHEL
- Madame Brigitte RIEHL
- Monsieur Philippe DIETSCH

Approbation par l'ensemble des membres présents de la composition du bureau et des fonctions attribuées.

Composition du bureau et fonctions.

(Elus).

- |                             |                     |
|-----------------------------|---------------------|
| - Monsieur Thierry SCHAAL   | Président           |
| - Monsieur Denis RIEFFEL    | Secrétaire          |
| - Monsieur Francis LORRETTE | Trésorier           |
| - Madame Eva ASTROLOGO      | Assesseure          |
| - Madame Anne GEYER         | Secrétaire adjointe |
| - Monsieur Philippe BOULE   | Assesseur           |

(Associations).

- |                                |                    |
|--------------------------------|--------------------|
| - Madame Noëlle DAUL           | Trésorier adjointe |
| - Madame Christine LATOURNERIE | Assesseure         |
| - Madame Marie-Luce LAHEURTE   | Assesseure         |
| - Monsieur Daniel GUILPAIN     | Vice-président     |
| - Monsieur Marcel HEUCHEL      | Assesseur          |
| - Madame Brigitte RIEHL        | Assesseure         |
| - Monsieur Philippe DIETSCH    | Assesseur          |

#### 4- MANIFESTATION BAECKEOFFE 2020.

Le président M. Thierry SCHAAL rappelle qu'un premier envoi de message électronique fin Avril 2020 aux précédents membres du bureau portait sur le choix de l'édition ou non de la plaquette Baeckeoffe.

La décision a été prise à la majorité de ne pas effectuer l'édition de cette plaquette pour cette année au regard de la situation sanitaire en vigueur et de l'incertitude quand au déroulement de la soirée Baeckeoffe.

La parole est donnée à M. Francis LORRETTE qui émet son choix personnel sur la non-tenu de la soirée Baeckeoffe par rapport aux remarques suivantes :

- Présence des bénévoles issus des associations.

Dans le contexte actuel il n'est pas certain de disposer comme les années passées de l'ensemble des personnes nécessaires à l'organisation de cette manifestation (peur de contamination).

- Présence des convives.

Toujours par rapport à la situation actuelle et à l'incertitude de la situation à venir il est probable que des personnes ne s'inscrivent pas par peur de contamination, pour rappel cette soirée est surtout fréquentée par des personnes d'un certain âge et donc des personnes à risque élevé.

- Distanciation sociale (physique).

Les restaurants sont autorisés à l'ouverture si l'établissement met en place le processus qui permettra la gestion de la distanciation physique.

Dans ce contexte la soirée Baeckeoffe devra il me semble également gérer les deux salles sur le même principe de distanciation physique.

Conséquences.

- 1 - Moins de convives présents par table avec comme finalité moins de convives par salle (deux fois moins par rapport aux années précédentes).

- 2 - Gestion complexe des terrines : Affectation et mise en place sur table.

- 3 - Accueil des convives aux entrées de salle avec nécessité d'appliquer les gestes barrières (port du masque, distance minimale entre convive) et gant pour les bénévoles mettant en places les bracelets.

- 4 - Impossibilité de gestion des pistes de danse.

- 5 - Diminution très net du bénéfice engendré par la soirée dû à la diminution conséquente du nombre de convives d'une part et à l'abandon de l'impression de la plaquette d'autre part.

La décision de ne pas organiser la soirée Baeckeoffe a été prise à l'unanimité par l'ensemble des membres présents.

Les deux orchestres seront prévenus par M. Francis LORRETTE de l'annulation effective de cette soirée, leurs prestations respectives sur la manifestation Baeckeoffe 2021 sont maintenues.

#### 5- PLANNING MANIFESTATIONS 2021.

M. Denis RIEFFEL déroule le document correspondant au planning prévisionnel des manifestations 2021, document distribué au préalable aux membres présents.

Quelques modifications sont apportées par les associations.

M. Denis RIEFFEL demande aux associations de se mettre en relation entre elles en cas de conflit sur une date et/ou une salle et de communiquer les modifications à M. Stéphane SCHAAL.

## 6- DIVERS.

Contraintes de l'élection municipale 2020.

Rappel par M. Thierry SCHAAL du protocole mis en place lors de la dernière élection municipale. Mise à disposition de gel, de masque et de gants.

Cérémonie du 14 Juillet.

M. Thierry SCHAAL rappelle que la soirée du 13 Juillet ainsi que le feu d'artifice n'auront pas lieu cette année du fait de la crise sanitaire.

La cérémonie patriotique au monument aux morts le 14 Juillet à 11H est maintenue et sera suivie de festivités populaires au centre sportif et culturel (buvette, restauration, tartes flambées et animations diverses).

L'association « Eglise protestante » sera celle qui gèrera la cérémonie du 14 Juillet 2021.

Jumelage CRESSIER.

Une délégation de la commune (Elus et habitants) sera présente les 26 et 27 Juin 2021 à Cressier pour fêter les 30 ans du jumelage.

Le déplacement sera pris en charge par la commune, l'hébergement sur place se fera chez l'habitant ou à l'hôtel.

Appel fait par M. Thierry SCHAAL aux associations pour participer à ce jumelage avec proposition d'une activité.

Crise sanitaire.

Certaines associations sportives ayant communiqué à la commune un protocole de mise en place des règles de fonctionnement liées à la crise sanitaire ont la capacité de reprendre l'activité sportive au centre sportif et culturel.

Subventions aux associations.

M. Denis RIEFFEL rappelle la décision prise lors du dernier conseil municipal de verser aux associations une partie de la subvention de fonctionnement 2020 rapidement en se basant sur celle octroyée en 2019 sans attendre les dossiers de demande de subvention.

Le Président souhaite de bonnes vacances d'été à l'ensemble des membres présents et clôture l'assemblée générale ordinaire.

Le Président,

  
THIERRY SCHAAL

Le Secrétaire de séance,

  
DENIS RIEFFEL